

Arrondissement de SAVERNE
COMMUNE DE OERMINGEN

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 JUILLET 2025 à 20 H. 30**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 est adopté.

2. Etat d'avancement du projet agrivoltaïque

Le conseil municipal prend connaissance de l'état d'avancement du projet agrivoltaïque, dont, les études paysagères et environnementales sont en cours. Le permis de construire pourrait être déposé en juin 2026.

3. Rapport d'audit de la CAF sur le périscolaire

Le conseil municipal prend acte du rapport d'audit du périscolaire, finalisé par les services de la CA, qui préconise une actualisation du règlement intérieur, la mise à jour de la grille tarifaire et le remboursement d'un indu de 61,50 €.

4. Rapport annuel 2024 du Grand Cycle de l'Eau – périmètre de l'Eichel
(Délibération n° 75/25)

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2024 du Grand Cycle de l'eau, périmètre de l'Eichel, fortement impacté par les inondations du mois de mai 2024.

5. Cession de la licence IV du restaurant du Commerce (Délibération n° 76/25)

Le conseil municipal décide de céder sa licence IV à la nouvelle propriétaire du café du Commerce, Mme MUNSCH Stéphanie, au tarif de 8.040,- €, et autorise le maire à signer l'acte notarial.

6. Gestion des ressources humaines du périscolaire

Le conseil municipal prend acte de la signature de trois contrats à durée déterminée pour assurer le bon niveau d'encadrement des centres aérés du périscolaire :

- LAUER Amélia du 07 au 11 juillet 2025,
- LANDINI Sabine du 15 au 18 juillet 2025,
- EHRHARDT Ema du 18 au 29 août 2025.

Un nouveau contrat civique sera également signé avec JACOB Lya à compter du 01 septembre 2025.

7. Admission en non-valeur de créances éteintes
(Délibération n° 77/25)

Dans le cadre de la gestion du périscolaire, le conseil municipal décide l'inscription d'une somme de 46,66 € en admission en non-valeur en raison de la faillite personnelle de Mme SCHIEL Estelle.

8. Acquisition de véhicules utilitaires (Délibération n° 78/25)

Le conseil municipal décide d'acquérir les véhicules utilitaires suivants :

- Citroën Berlingo FG d'une valeur de 8.308,33 € HT (ADS Automobile)
- Peugeot Boxer d'une valeur de 12.500,- € HT (Sté Billiard)

9. **Adoption de devis** (Délibération n° 79/25)

Le conseil municipal adopte le devis de la société ServInfo relatif à la fourniture et l'installation d'un tableau TBI à l'école primaire et d'un écran tactile à l'école maternelle pour un montant total HT de 5.585,13 €.

10. **Recours en référé provision** (Délibération n° 80/25)

Le conseil municipal décide de déposer un recours en référé provision à l'encontre des communes sortantes du GCSMS L'Accueil Familial 67 au titre de leur solidarité des dettes.

11. **Projet de règlement de la Forêt Sanctuaire** (Délibération n° 81/25)

Le conseil municipal adopte le projet de règlement de la Forêt Sanctuaire, préconisé par la commission cimetière.

12. **Projet de grille tarifaire des concessions du cimetière et de la Forêt Sanctuaire**

Le conseil municipal échange sur le projet de grille tarifaire des concessions du cimetière et de la Forêt Sanctuaire.

13. **Dépose du mat de mesure des vents**

Le conseil municipal prend acte de la dépose du mat de mesure des vents par la Sté Opale au courant de l'automne 2025.

14. **Divers**

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Constitution du jury des maisons fleuries 2024,
- Coordination du calendrier des facturations des ordures ménagères (Comcom) et de l'eau et de l'assainissement (SDEA),
- Respect de la règlementation lors d'un tir de feu d'artifice,
- Participation de la caisse des écoles aux frais d'acquisition d'un tableau numérique interactif et d'un écran tactile,
- Elagage des haies débordant sur le domaine public,
- Gestion des épaves de voiture...

Cette liste des décisions est affichée le 11 juillet 2025 en mairie et publiée le 11 juillet 2025 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*